



COMMUNICATION : LE NUMERIQUE PROGRESSE

Depuis mon élection en 2008, je n'ai eu de cesse d'agir pour que l'information communale soit régulièrement diffusée à tous. Chaque trimestre le bulletin municipal, d'abord diffusé par voie postale, vous a informé.

Avec la montée en puissance d'internet, et avec votre concours, le fichier d'adresses « mail » a été constitué.

Désormais vous recevez, outre les bulletins trimestriels, les comptes rendus mensuels du Conseil Municipal. Les manifestations locales liées à la vie associative sont mises en ligne, et plusieurs chiens ou chats ont retrouvé leur maître grâce à l'information par internet.

Il y aura bientôt 2 ans, le 24 Décembre 2013, ouverture de notre site internet www.champis.fr régulièrement actualisé et enrichi par Françoise BARBAZANGES, Adjointe en charge de la communication avec le concours technique de Stéphanie.

A ce jour, 19 620 visites ont été enregistrées sur le site avec une moyenne de 37 visites/jour. Les pages les plus consultées soulignent vos attentes :

- Comptes rendus mensuels du Conseil Municipal
- Bulletins trimestriels
- Histoire 14/18 des poilus de CHAMPIS

L'étude nationale qui mesure tous les 2 ans les attentes des Français en matière de communication donne les tendances actuelles :

- ◆ Le numérique progresse
- ◆ La consultation des internets locaux est pratiquée par 61 % des personnes équipées
- ◆ Les applications mobiles passent de 9 % à 18 % depuis 2013
- ◆ Les radios et télévisions locales sont les grandes perdantes de ces évolutions
- ◆ A noter que le site internet de la commune est le site le plus consulté (56 %) très loin devant le site de l'Intercommunalité (32 %)
- ◆ Enfin, les réseaux sociaux sont perçus comme un moyen de développer l'interactivité.

Les efforts de communication de la commune donnent une image positive du territoire. Pour que CHAMPIS soit reconnue en 2016 « VILLAGE INTERNET », un dossier de candidature a été déposé. Le 18 Février 2016 à Paris, en présence d'Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat au Numérique, les villes et villages Internet sélectionnés se verront remettre le label national.

Bien évidemment l'obtention de ce label n'est pas une fin en soi, mais bien un nouvel élan pour progresser, améliorer, et offrir de nouveaux services au bénéfice de tous.

Bonne lecture.

Le Maire
Gilbert DEJOURS



web



Elections régionales des 6 et 13 Décembre 2015

La commission administrative chargée de la révision de la liste électorale composée de Valérie BATHAIL (représentante du président du Tribunal de Grande Instance), de Vincent CHALAMET (représentant le délégué du sous-préfet) du Maire et les élus a arrêté en date du 10 octobre 2015 pour CHAMPIS, le nombre d'inscrits à 444 (231 électeurs et 213 électrices).

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h, salle du conseil municipal. Merci de vous munir de votre dernière carte d'électeur.

Le Goûter de Noël des enfants
de Champis le samedi 19 décembre
à partir de 14 h 45 en mairie



Samedi 19 décembre tous les petits Champinois sont invités à se retrouver autour du goûter de Noël où leur sera présenté en première partie le très joli spectacle « Yakar : l'Enfant de l'Espoir ».

MERCREDI 9 DECEMBRE : Le repas de Fête de nos aînés

Cette année ils se retrouveront au restaurant le Viroulet où Fabien aura le plaisir de les accueillir pour le traditionnel repas offert par le CCAS de Champis . De beaux moments à partager pour nos aînés qui ont toujours plaisir à se retrouver à l'occasion de cette journée qui leur est consacrée.



Le Café des Habitants Le vendredi 6 novembre

Tous voisins, tous pareils ! fut le thème central de ce 3^{ème} café des habitants animé par le groupe « Parlons d'aimer » sous l'égide de la Tribu et d'APACH (Association Pour l'Animation de Champis). Visiblement, nous exigeons tous que notre voisin soit souriant, aimable, solidaire et présent. Mais, moi, suis-je un bon voisin ?

Soirée ludique mais très sérieuse qui aborda la problématique de l'acceptation des différences. 38 participants, une ambiance très conviviale et très ouverte.
Prochain café : Vendredi 8 Janvier 2016 à 20 heures : thème à définir.

Rappelons que ce café est ouvert à tous les habitants du plateau. Avez-vous envie que nous abordions un thème plus particulièrement ? Vos idées et vos propositions seront les bienvenues. Contact la TRIBU : ass.latribu@free.fr



Des nouvelles de notre école

Tout d'abord, le bilan de l'année scolaire écoulée.

Ce sont 42 enfants de Champis qui ont été scolarisés à l'école d'Alboussière, ce qui représente un budget de 19 984.80 € pour la commune de Champis soit 475.83 € par élève.

Cette année, on compte 43 enfants de Champis qui fréquentent l'école d'Alboussière sur 189 élèves.

De multiples projets de sorties sont en préparation tant au niveau culturel (spectacles, marionnettes, l'Arche des Métiers) qu'au niveau sportif (cross du collège de Vernoux, participation des CE2 et des CM2 aux 60 kms à vélo sur la Dolce Via les 26 et 27 mai 2016). Pour Noël, un spectacle sera offert par le Sou des écoles, et Mimages offrira aussi un spectacle en février.

Au niveau des nouveaux rythmes scolaires, il est trop tôt pour les enseignants de se prononcer. Par contre, la fréquentation des temps d'activité périscolaire (TAPS) des lundis et vendredis est un véritable succès avec pas moins de 17 enfants de Champis qui y participent sur 82 inscrits soit 20 %. Cela représente un coût de 864 € pour la mairie pour la première période de septembre à la Toussaint. Il est à noter que les inscrits sont déjà plus nombreux pour la deuxième période.

Le 10 Octobre escapade à la Caverne du Pont d'Arc

Une photo de cette escapade d'un jour au cœur de l'histoire. Belle journée culturelle, amicale mais empreinte d'émotion devant ce chef-d'œuvre qui nous fait revenir 36000 ans en arrière.



1915 ———> 2015

C'était il y a 100 ans, la commune de CHAMPIS après avoir enregistré 7 victimes en 1914, en dénombrait 8 en 1915, l'année la plus meurtrière de tout ce long conflit. Un hommage particulier a été rendu le 11 Novembre à ces 8 soldats « Morts pour la France » : **ROMAIN Eugène, ISSARTEL Reymond, CHALAMET Léon, CARDINAL Siméon, DELARBRE Joël, DEAGE Elie, SEIGNOBOS Auguste, CHAUSSON Rémy.**

Honorer la mémoire des victimes c'est permettre de revenir sur un fait historique et de le regarder à la lumière du présent. C'est le sens de la commémoration du 11 Novembre. Un grand merci à tous les participants.



Les enfants de l'école d'Alboussière-Champis ont fait lecture d'un texte très émouvant.



Une cérémonie empreinte de recueillement

Une vue du chantier des 2 villas communales de l'éco-lotissement LE SOULEDOMATI



Un travail d'équipe...



pour la mise en place des plantes qui recouvriront les toitures végétalisées des villas.

Lotissement LE SOULEDOMATI : appel à candidatures pour la location des 2 villas communales

Réunie le 10 novembre la commission « logement » a tenu à préciser les critères de sélection des candidatures.

Publics visés : compte tenu de la taille des logements (105 m² avec 3 chambres) et s'agissant de logements ayant bénéficié de prêts aidés et de subventions, le public visé par ces locations est constitué des ménages:

- ◆ Ayant au minimum 2 enfants, 3 enfants s'il s'agit d'une famille monoparentale
- ◆ Ayant des ressources ne dépassant pas les plafonds imposés dans le secteur locatif aidé
- ◆ Éprouvant des difficultés particulières du fait de l'inadaptation de leur logement actuel.

Le loyer prévisionnel des villas est estimé à ce jour entre 4.60 €/ m² et 5 €/ m² de surface utile.

Les candidatures sont à adresser à la mairie de CHAMPIS avant le 30 Janvier 2016, accompagnées de l'avis d'imposition ou de non imposition de l'année 2014. En l'état actuel des travaux, l'attribution des villas devrait pouvoir intervenir au printemps 2016.

PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS VALENCE

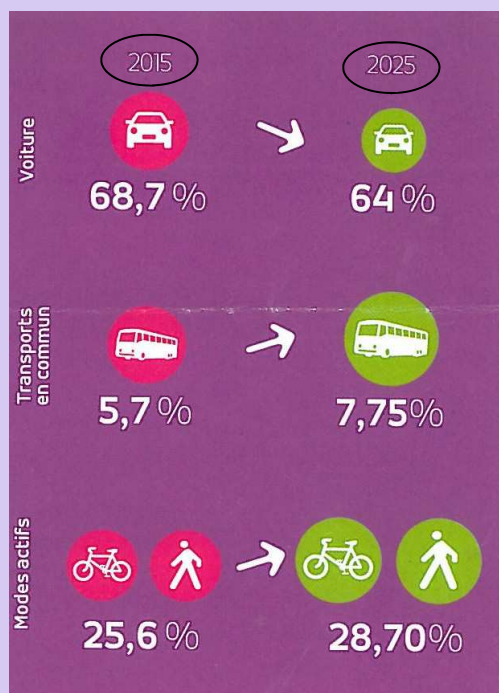
Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) est un document qui définit les principes de l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement. Le PDU Valence-Romans Déplacements propose un plan d'action à 10 ans.

Ce document traduit une volonté d'assurer une mobilité durable pour tous, d'une part grâce à une plus grande cohérence des politiques publiques de développement urbain, et d'autre part de favoriser les déplacements de proximité grâce à l'aménagement de l'espace public à l'échelle de la rue, du quartier, de la commune. C'est dans ce cadre que l'aire de covoiturage du FRINGUET a été imaginée et positionnée.

REFLECHIR AUJOURD'HUI A NOS DELACEMENTS DE DEMAIN

Le PDU vise à faciliter le report des déplacements automobiles vers des modes plus respectueux de l'environnement et du cadre de vie. Il fixe des objectifs ambitieux mais réalistes d'évolution des transports.

EVOLUTION SUR 10 ANS DES TRANSPORTS SUR LE TERRITOIRE



RECEPTAS PER NOVEMBRE : LA ROSTA DE CHASTANHAS A L'AIGA

Comptar quinz à vint chastanhas per persona

- ◆ Entalhar las chastanhas daube un cotèl
- ◆ Botar dins una ola cubrir d'aiga freda, botar un pau de sau e far prene lo bolh
- ◆ Laisser franc sechar
- ◆ Esgotar.



Entailler les châtaignes avec un couteau, les mettre dans un faitout, recouvrir d'eau froide, saler légèrement et porter à ébullition, égoutter, laisser sécher.



Distribution postale

Dans la dernière période, de nombreuses perturbations dans la distribution du courrier ont été constatées (4 jours consécutifs sans courrier). Un courrier a été adressé aux sénateurs de l'Ardèche et à notre Député pour signaler ces dysfonctionnements de plus en plus courants sur notre secteur.

Par courrier du 14 octobre 2015, les sénateurs de l'Ardèche ont saisi Madame PERRIER, responsable pour la Poste, des rapports avec les collectivités locales. La même intervention a été effectuée par Olivier DUSSOPT le 27 octobre.

Suppression des cabines téléphoniques

Concernant la suppression des cabines téléphoniques, il nous a été indiqué que l'opérateur étudiait leur transformation en point wifi.



Mairie de CHAMPIS
30 route de La Bâtie de Crussol
07440 CHAMPIS

Tel.04.75.58.31.37 Fax.04.75.58.28.13
mairie.champis@inforoutes-ardeche.fr
www.champis.fr

Horaires d'ouverture au public :
Lundi : 14h-16h
Mardi et jeudi : 9h-12h
Vendredi : 13h-16h

